



AVIS DE CONVOCATION NOTICE OF MEETING

À tous les membres du conseil de la Municipalité de Chelsea, avis vous est par la présente donné par le soussigné Directeur général et Secrétaire-trésorier que vous êtes convoqués à une session extraordinaire du Conseil qui se tiendra le **mardi 23 mars 2021 à 19 h** par vidéoconférence.

L'ordre du jour est le suivant:

To all council members of the Municipality of Chelsea, notice is hereby given by the undersigned Director general and Secretary-treasurer that you are summoned to an extraordinary Council meeting to be held **Tuesday, March 23, 2021, at 7 p.m.** by videoconference.

The agenda is as follows:



ORDRE DU JOUR SESSION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DU 23 MARS 2021 – 19 h

AGENDA EXTRAORDINARY SITTING OF COUNCIL MARCH 23, 2021 – 7 P.M.

OUVERTURE / OPENING

- 1) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR / ADOPTION OF THE AGENDA
- 2) RAPPORT DU MAIRE / MAYOR'S REPORT
- 3) PÉRIODE DE QUESTIONS / QUESTION PERIOD
- 4) SERVICES ADMINISTRATIFS / ADMINISTRATIVE SERVICES
 - a) Autorisation de signature de l'entente concernant la subvention à la Municipalité de Chelsea pour le financement du projet d'habitation de la Corporation d'Habitation de Chelsea / Authorization to sign the agreement concerning the grant to the Municipality of Chelsea for the financing of the housing project of the Chelsea Housing Corporation
- 5) LEVÉE DE LA SESSION / ADJOURNMENT OF THE SITTING

Donné à Chelsea, Québec ce 19^e jour du mois de mars 2021.

Me John-David McFaul
Directeur général et Secrétaire-trésorier
Director general and Secretary-treasurer

Session extraordinaire du 23 mars 2021 / March 23, 2021, extraordinary sitting

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par la conseillère/le conseiller _____ ,
appuyé par la conseillère/le conseiller _____ et résolu que l'ordre du jour
gouvernant cette session, soit et est par la présente adopté.

Session extraordinaire du 23 mars 2021 / March 23, 2021, extraordinary sitting

**AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'ENTENTE CONCERNANT LA
SUBVENTION À LA MUNICIPALITÉ DE CHELSEA POUR LE
FINANCEMENT DU PROJET D'HABITATION DE LA
CORPORATION D'HABITATION DE CHELSEA**

ATTENDU QUE le projet d'habitation de la Corporation d'Habitation de Chelsea a été déposé à la société d'Habitation du Québec dans le cadre du programme AccèsLogis Québec par la Municipalité de Chelsea;

ATTENDU QUE le projet de 12 logements éprouve des difficultés à compléter son montage financier considérant les coûts de construction élevés;

ATTENDU QUE le Ministre a été autorisé à octroyer une subvention à la Municipalité de Chelsea d'un montant total et maximal de 202 848,00 \$ afin de lui permettre de financer la réalisation de projets d'habitation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller _____, appuyé par la conseillère/le conseiller _____ et résolu que le conseil de la Municipalité de Chelsea autorise la signature de l'entente, telle que présentée.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous documents donnant effet à la présente résolution.

Session extraordinaire du 23 mars 2021 / March 23, 2021, extraordinary sitting

LEVÉE DE LA SESSION

IL EST PROPOSÉ par la conseillère/le conseiller _____ ,
appuyé par la conseillère/le conseiller _____ et résolu que cette session
extraordinaire soit levée.